Madame Marie CHODRON DE COURCEL
MAIRIE D'ECUTIGNY
Mairie
21360 ECUTIGNY

Paris, le 6 avril 2021

Affaire suivie par : Mylène ROUSSEL – mylene.roussel@fee.asso.fr - 07 63 97 41 26

Madame la Maire,

En tant qu'élu local, vous êtes au cœur des projets éoliens, de leur émergence sur le terrain à l'accompagnement de leur développement, jusqu'à leur exploitation. Cette mission est complexe, passionnante, parfois difficile, mais elle est avant tout essentielle pour l'avenir de nos territoires. Nous tenons donc par ce courrier à vous encourager à passer le pas de la transition énergétique, et vous assurer de tout notre soutien dans cette démarche.

La filière éolienne tient à vous assurer de son engagement pour garantir l'accomplissement des objectifs régionaux et nationaux fixés par la Programmation pluriannuelle de l'énergie. Elle participe au tissu économique de la région avec une multitude de spécialités intégrées sur l'ensemble du territoire et souhaite prendre part activement à son regain économique.

L'industrie éolienne contribue ainsi à la santé et à la croissance de nombreuses entreprises régionales. A travers ce courrier, nous souhaitons aussi rappeler quelques chiffres, et insister sur la nécessité de développer cette filière en région.

Les parcs éoliens installés en Bourgogne-Franche-Comté représentent une capacité totale de **808 MW**[535] à fin 2019, représentant à eux-seuls près de **40% de la production électrique** régionale. Ces 808 MW représentent **déjà 25M€ de recettes fiscales annuelles²** à toutes les échelles. A l'échelle locale, des retombées importantes sont également observées pour des entreprises de type TPE et PME qui participent à la fabrication de composants, aux chantiers de construction ou bien à la fourniture de services pour les parcs en exploitation. Ce sont près **d'1 Milliard d'Euros** qui ont déjà été investis pour le développement du parc éolien actuel, dont une part significative à destination d'entreprises régionales.

La région a défini sa feuille de route énergétique dans la cadre du Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) en positionnant l'énergie éolienne comme un des piliers fondamentaux de cette transition. L'objectif fixé est de disposer d'un parc éolien d'une capacité de **2800 MW** d'ici à 2030 puis **4500 MW** à horizon 2050. L'atteinte de cet objectif pourrait **multiplier par 5** les retombées actuelles, pour **atteindre 125 M€ de retombées fiscales annuelles²** pour les territoires de notre région.

Aujourd'hui, l'emploi éolien en région est évalué à **plus de 850 emplois directs**[536]. Ces emplois sont répartis sur tout le territoire et en particulier dans les zones rurales. Ces territoires ruraux, où sont généralement localisés les actifs éoliens, connaissent une dynamique forte grâce aux activités générées.

La région Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un savoir-faire et de compétences sur l'ensemble de la chaine de valeur :

---

[535] *RTE – Panorama des énergies renouvelables 31/12/2019*
[536] *Observatoire de l'éolien 2019 - FEE*

- Les études et le développement ;
- La fabrication de composants et l'assemblage ;
- L'ingénierie et la construction ;
- L'exploitation et la maintenance.

La création d'emploi régional peut se poursuivre et s'accélérer si elle s'accompagne en parallèle d'une activité importante sur son propre territoire. Car contrairement à d'autres régions, notre parc éolien est peu développé, c'est pourquoi en tant qu'acteurs contribuant à la vitalité de la filière, nous avons besoin que l'énergie éolienne continue sa montée en puissance à l'échelle régionale.

La filière est en cours de structuration en région, et nous souhaitons continuer à développer de l'activité et d'avantage d'emploi, créer des synergies entre tous ces acteurs et favoriser les échanges.

La crise sanitaire que nous traversons a bouleversé nos vies et notre quotidien et nous rappelle à quel point la production d'une électricité renouvelable et locale est indispensable à la sécurité énergétique de notre pays et au développement économique de nos territoires. Nous constatons que notre économie est lourdement impactée. Les régions françaises auront besoin d'un soutien particulier de ses acteurs économiques à travers le développement de leurs projets, sources de richesses locales et nationales.

L'ensemble des entreprises signataires de ce courrier entend rappeler que le savoir-faire éolien régional comprend l'ensemble de la chaine de valeur et qu'il doit être soutenu pour l'économie du territoire et la réalisation collective de nos objectifs énergie-climat.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous prêterez à la présente demande et nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, l'expression de notre haute considération.

Nicolas WOLFF
Président de France Energie Eolienne

France Energie Eolienne
5 avenue de la République 75011 Paris
T 01 42 60 07 41 - M contact@fee.asso.fr
www.fee.asso.fr